

Groupe étudiants : « *Nom du groupe étudiants* »
Courriel : « *Courriel du groupe étudiants ou de la personne ressource* »

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du *date*

Le « *date* » à « *XX heures* », les fondateurs de l'association « *XXXX* » se sont réunis à « *lieu de réunion* » en assemblée générale constitutive.

Sont présents « *toutes personnes, étudiante ou pas* » :
« *Nom, prénom de chaque personne présente* », « *Matricule* »
« *Nom, prénom de chaque personne présente* », « *Matricule* »

1) L'assemblée générale désigne « *Prénom et NOM de l'auteur de la convocation* » en qualité de président de séance et « *Prénom NOM* » en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 2) Prise de connaissance de la politique sur les regroupements étudiants de l'UdeM.
- 3) Présentation du projet de constitution du groupe et de la charte ;
- 4) Adoption de la charte et ses règlements
- 5) Nomination des premiers membres du conseil ;
- 6) Fixation des cotisations (s'il y a lieu)

2) **Le président de séance présente la politique sur les regroupements étudiants de l'UdeM.**

« *Rendre compte succinctement des débats* ».

3) **Le président expose les motifs du projet de création du groupe étudiant et ensuite, il présente le projet de charte du groupe.** Il ouvre la discussion sur les différents règlements du projet de charte. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

« *Rendre compte succinctement des débats* ».

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

4) **1^{ère} résolution** : L'assemblée générale peut proposer des amendements au projet de charte ou adopte la charte dont le projet lui a été soumis.

Cette résolution est adoptée « *à l'unanimité, par ...voix pour et ...voix contre, ...abstentions* »

5) **2^{ème} résolution** : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

-« *Poste, prénom, nom, matricule, numéro de téléphone et adresse électronique* ».

-« *Poste, prénom, nom, matricule, numéro de téléphone et adresse électronique* ».

-« *Poste, prénom, nom, matricule, numéro de téléphone et adresse électronique* ».

-« *Poste, prénom, nom, matricule, numéro de téléphone et adresse électronique* ».

Cette résolution est adoptée « *à l'unanimité, par ...voix pour et ...voix contre, ...abstentions* »

6) **3^{ème} résolution** (s'il y a lieu): L'assemblée générale fixe, pour le premier exercice social, le montant des cotisations.

Cette résolution est adoptée « *à l'unanimité, par ...voix pour et ...voix contre, ...abstentions* »

Le président de séance rappelle à tout le monde présent de s'identifier sur la feuille de présence.

Le présent procès-verbal doit être signé par le Président et le Secrétaire de séance.

Le Président,
(Nom, prénom, signature)

Le Secrétaire,
(Nom, prénom, signature)